

VILLE de POTIGNY

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 décembre 2022 à 17h30

Sommaire

Ordre du jour de la séance

Liste des délibérations et questions diverses

Délibérations

Feuille d'émargement

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Maire,

Gérard KEPA.



La Secrétaire de Séance,

Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

MAIRIE
de



POTIGNY 14420

Tel : 02.31.90.84.67
ville-potigny@wanadoo.fr

POTIGNY, le 8 décembre 2022

Monsieur le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

B.P./

Objet : réunion du Conseil Municipal.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Mardi 13 décembre 2022
à 17h30,
en Mairie,

avec pour ordre du jour :

- 1°/ Revalorisation des tarifs communaux
- 2°/ Décisions modificatives budgétaires
- 3°/ Ouverture des quarts d'investissements
- 4°/ Effacement de dettes
- 5°/ Ouvertures dominicales des commerces en 2023
- 6°/ Personnel communal
 - Augmentation horaire agent scolaire
 - Création de poste
- 7°/ Motion Amicale des Maires de France
- 8°/ Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.



Le Maire,
Gérard KEPA.

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 13 décembre 2022

Présents : M. Kepa, M^{me} Maunoury, M. Bérel, M^{me} Bouteiller, M. Blais, M^{me} Lemarchand, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Gasnier, M. Geffroy, M^{me} Fichet-de-Clairfontaine, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M^{me} Besançon, M. Faucher, M. Marie.

- Minute de silence observée à la mémoire de Madame Jacqueline Louis, belle-mère de Monsieur Patrick Blais, décédée le 15 novembre et de Monsieur Jacques Roussel, Conseiller Municipal en exercice, décédé le 25 novembre.
- Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 octobre 2022.
- Présentation des propositions de la Commission des Finances pour la réactualisation des tarifs communaux. Approbation de ces derniers avec effet au 1^{er} janvier 2023.
- Décisions modificatives budgétaires relatives à des ajustements concernant l'école primaire, les abords du collège, la Maison des Loisirs, les opérations de voirie et le personnel communal.
- Ouverture de crédits d'investissement dans la limite de 25 % de ceux inscrits au budget primitif 2022, soit 240 000 €, afin de pouvoir payer les factures d'investissement intervenant avant le vote du prochain budget.
- Abandon de créances au bénéfice d'un administré. Total de la dette effacée : 2 667,71 €. Vote à la majorité (4 voix contre et 2 abstentions).
- Autorisation d'ouverture exceptionnelle des commerces de Potigny les dimanches 15 janvier, 2 juillet et 3, 10, 17, 24 et 31 décembre 2023.
- Décision d'augmenter de 2h30 hebdomadaire le temps de travail d'un agent des écoles (25 à 27,50/35^{ème}).
- Création d'un poste d'Adjoint d'animation à 28/35^{ème} afin d'encadrer les temps méridiens et périscolaires, ainsi que l'école de football.
- Vote d'une motion en faveur de l'Association des Communes Minières de France, afin de soutenir sa demande de réforme du Code minier.
- Décision de soumettre aux services de l'Etat la candidature de la Commune pour l'accueil d'une brigade de Gendarmerie, dans le cadre du dispositif « 200 Brigades » initié par le Président de la République.

Informations données par Monsieur le Maire :

- alerte préfectorale « Vigilance orange intempéries » pour la nuit du 13 décembre ;
- invitation au spectacle de Noël des écoles le 16 décembre.

Questions diverses :

- distribution des colis de Noël du CCAS (M. Bérel) ;
- état de détérioration des trottoirs de l'entrée nord de la commune (M^{me} Besançon) ;
- passages pour piétons restant à rénover (M. Marie).

Séance levée à 19h05.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.12.22

DATE D’AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/059

L’an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Madame Jacqueline LOUIS, belle-mère de Monsieur Patrick BLAIS décédée le 15 novembre 2022 et de Monsieur Jacques ROUSSEL, Conseiller Municipal décédé le 25 novembre 2022.

Le procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2022 est adopté à l’unanimité.

Objet :
TARIFS CANTINE
MUNICIPALE.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe le prix des repas de la cantine municipale à partir du 1^{er} janvier 2023, comme suit :

- enfant de Potigny	4,05 euros
- enfant de l’extérieur et AVS	5,05 euros
- repas spéciaux (PAI)	2,00 euros
- repas sans réservation	10,00 euros
- repas enseignant	5,95 euros
- adulte	7,45 euros

Décisions prises à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/060

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.12.22

DATE D’AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

L’an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPÀ Gérard, Maire.

Étaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Héléne, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Héléne a été élue Secrétaire.

Objet :
TARIFS SUVEZ.

Le Conseil Municipal fixe comme suit les différents tarifs communaux du Suvez, avec effet au 1^{er} janvier 2023 :

Location Salle du Suvez

Habitants de Potigny :

- repas	280,00
- repas froid (sans vaisselle)	220,00
- vin d’honneur	100,00

Habitants de l’extérieur :

- repas	400,00
- repas froid (sans vaisselle)	240,00
- vin d’honneur	160,00
- Mise à disposition aux associations locales	30,00
- Frais de chauffage	80,00
- Lave-vaisselle	35,00
- Vente-exposition	360,00
- Vente-dégustation et expositions locales	185,00
- Acompte à la réservation	90,00
- Caution	500,00

(Le remplacement de vaisselle sera facturé conformément aux tarifs détaillés en annexe à la présente délibération)

Location Gîte du Suvez

- Week-end (2 jours/2 nuits)	
- exclusivité	475,00
- par personne et par nuit	18,00
- Semaine	
- exclusivité	390,00
- par personne et par nuit	18,00
- Location groupe (enfants/accompagnateurs)	
- enfant par nuit	10,00
- accompagnateur par nuit (1 gratuité pour 4)	18,00
- Location draps (la paire)	4,00
- Caution ménage	110,00

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Affiché le

ID : 014-211405162-20221213-2022_060-DE

- Caution à l'arrivée 820,00
- Electricité 0,25

Les tarifs 2023 s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2023. Les tarifs appliqués pour les contrats signés avant cette date, sont ceux de l'année précédente.

Décisions prises à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Affiché le

ID : 014-211405162-20221213-2022_060-DE

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Affiché le

ID : 014-211405162-20221213-2022_060-DE

Tarifs Casse Salle du Suvez et Gite

au 1^{er} janvier 2023

	Salle du Suvez	Gite
Coupe à champagne	1,47 €	
Verre 15 cl, 19 cl	1,47 €	2,39 €
Verre enfant	1,05 €	1,92 €
Verre à liqueur	0,64 €	
Verre apéritif	1,26 €	
Assiette à dessert	2,10 €	4,00 €
Assiette	2,94 €	4,79 €
Couvert	1,05 €	2,08 €
Cuillère à café	0,52 €	1,92 €
Couvert service	3,15 €	4,48 €
Couteau à pain / Ciseaux / d'office	15,75 €	8,69 €
Tasse à café	2,10 €	4,00 €
Sous tasse	1,05 €	
Bol		5,28 €
Sucrier / ramaquin	2,41 €	
Décapsuleur	2,10 €	3,01 €
Tire-bouchon	4,20 €	3,01 €
Louche / Ecumoire / Fouet...	10,50 €	5,43 €
Econome / Boule à glace	4,20 €	2,72 €
Ouvre-boîte	23,10 €	2,72 €
Broc à café en inox	15,75 €	16,00 €
Broc / Carafe en verre	3,15 €	3,68 €
Dessous de plat		10,50 €
Vase	26,25 €	
Corbeille à pain	6,30 €	5,59 €
Salière / poivrière	1,36 €	2,72 €
Plateau	6,30 €	6,40 €
Planche à découper	24,15 €	23,68 €
Essoreuse à salade	131,25 €	127,57 €
Passoire	63,00 €	3,68 €
Saladier	5,25 €	5,35 €
Plat inox	10,50 €	7,35 €
Faitout à café en grès	31,50 €	
Poêle	36,75 €	31,53 €
Casserole 14/16	21,00 €	34,73 €
Casserole 20	26,25 €	38,57 €
Casserole 24/28	42,00 €	44,01 €
Faitout + couvercle	157,50 €	140,85 €
Plat à rôtir	126,00 €	
Plaque plafond	20,00 €	20,00 €

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/061

L'an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

DATE DE CONVOCAION
08.12.22

DATE D'AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

Objet :
TARIFS
EMPLACEMENTS.

Le Conseil Municipal fixe comme suit les différents tarifs communaux, avec effet au 1^{er} janvier 2023 :

- Droits de place	
Marché (le mètre linéaire)	1,00
Camion-vente (par jour)	60,00
- Stationnement	
Caravane, manège, cirque (par jour)	2,50

Décisions prises à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 14/12/2022
Reçu en préfecture le 14/12/2022
Affiché le
ID : 014-211405162-20221213-2022_061-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/062

L'an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me}
PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic,
M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

DATE DE CONVOCAATION
08.12.22

DATE D'AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

Objet :
TARIFS GARDERIE.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe comme
suit les tarifs de la Garderie à compter du 1^{er} janvier 2023 :

0,65 euro par quart d'heure et par enfant

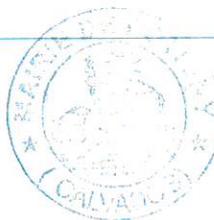
Décisions prises à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze
décembre deux mille vingt-deux.

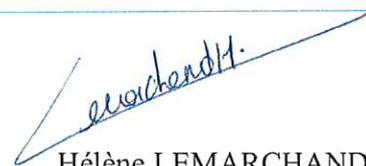
Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/063

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.12.22

DATE D’AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

L’an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
REVALORISATION
REDEVANCE
CHAUFFAGE.

Pour le calcul de la redevance de chauffage des locataires assujettis, le forfait de l’entretien annuel est fixé à 245 euros pour la facturation 2022/2023 (période de chauffe : septembre 2022 à août 2023).

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/064

L'an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

DATE DE CONVOCATION
08.12.22

DATE D'AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

Objet :
TARIFS FUNERAIRES.

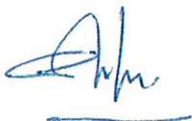
Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs funéraires, applicables au 1^{er} janvier 2023 :

- Concession perpétuelle	300,00
- Concession trentenaire	200,00
- Case-urne perpétuelle	300,00
- Dispersion des cendres et gravure	180,00

Décisions prises à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/065

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.12.22

DATE D’AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

L’an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
TARIFS LOCATION
NACELLE
COMMUNALE.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs de location de la nacelle communale, à partir du 1^{er} janvier 2023 :

- Demi-journée avec chauffeur	100,00
- Journée avec chauffeur	180,00

Décisions prises à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/066

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.12.22

DATE D’AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

L’an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
DECISIONS
MODIFICATIVES
BUDGETAIRES.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT				
Article	Chapitre	Fonction	Libellé	Montant
2313	23	101	Ecole primaire	40 000 €
2188	21	101	Ecole primaire	10 000 €
2313	23	126	Abords collège	-50 000 €
21568	21	108	Opérations voirie	47 000 €
21568	21	106	Maison des Loisirs	5 000 €
2152	21	108	Opérations voirie	48 000 €
2315	23	108	Opérations voirie	-100 000 €

FONCTIONNEMENT				
Article	Chapitre	Fonction	Libellé	Montant
6411	12	-	Personnel titulaire	-180 000 €
64111	12	-	Personnel titulaire	180 000 €
64171	12	-	Personnel non titulaire	12 000 €
6413	12	-	Personnel non titulaire	-5 000 €
6417	12	-	Personnel non titulaire	-7 000 €

Décisions prises à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 14/12/2022
Reçu en préfecture le 14/12/2022
Affiché le
ID : 014-211405162-20221213-2022_066-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.12.22

DATE D'AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/067

L'an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Héléne, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Héléne a été élue Secrétaire.

Objet :

OUVERTURE DU
QUART
D'INVESTISSEMENT
2023.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que « *le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent (dépenses totales, déduction faite de celles imputées aux chapitres 16 et 18), sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le Conseil Municipal* »,

Considérant que les montants de l'affectation des crédits ainsi utilisés doivent être précisés,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement du budget principal de l'exercice 2022, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent,

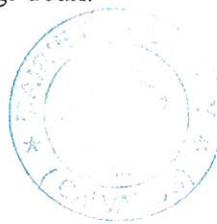
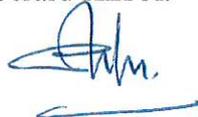
INDIQUE le montant et l'affectation de ces crédits :

Article	Libellé	Montants € TTC
2051	Concessions et droits similaires	10 000
204131	Subventions d'équipement Département	10 000
2152	Installations de voirie	50 000
21578	Matériel et outillage	30 000
2183	Matériel bureau - Informatique	10 000
2184	Mobilier	10 000
2313	Construction école	20 000
2315	Installations, matériel et outillage techniques	100 000
TOTAL		240 000

PRECISE que ces opérations seront reprises au Budget Primitif 2023.
Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Héléne LEMARCHAND.



Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Affiché le

ID : 014-211405162-20221213-2022_067-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/068

L'an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me}
PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic,
M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

DATE DE CONVOCAION
08.12.22

DATE D'AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

Objet :

ABANDON DE
CREANCES (M.
LEMONNIER John).

A la demande de Madame le Receveur Municipal, Monsieur le Maire
soumet à l'assemblée une proposition d'abandon de créances :

- M. LEMONNIER John (dossier de surendettement n° 000120029300P,
décision du 05/08/2020) : 2 667,71 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord.

Décision prise à la majorité (4 voix contre : M. GASNIER Jean-Marie, M.
GEFFROY Jean-Claude, M^{me} DUNBAR Annick, M. FAUCHER Ludovic et 2
abstentions : M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze
décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/069

L'an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

DATE DE CONVOCAION
08.12.22

DATE D'AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

Objet :

OUVERTURES
DOMINICALES DES
COMMERCES DE
POTIGNY POUR
L'ANNEE 2023.

Vu l'article L.3132-26 du Code du Travail,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
AUTORISE l'ouverture exceptionnelle, pour l'année 2023, des commerces de détail alimentaires et non alimentaires de Potigny les dimanches suivants :

- 15 janvier
- 2 juillet
- 3 décembre
- 10 décembre
- 17 décembre
- 24 décembre
- 31 décembre

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/070

L'an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Étaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

DATE DE CONVOCATION
08.12.22

DATE D'AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 18
Votants : 18

Objet :

**AUGMENTATION
DUREE
HEBDOMADAIRE DE
TRAVAIL, POSTE
ADJOINT
TECHNIQUE.**

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 25 à 27,50/35^{ème} la durée hebdomadaire de travail du poste d'Adjoint technique occupé par M^{me} WIENCONEK Magdalena, à compter du 01/01/2023.

Monsieur le Maire est chargé de prendre l'arrêté correspondant.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 14/12/2022
Reçu en préfecture le 14/12/2022
Affiché le
ID : 014-211405162-20221213-2022_070-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/071

L'an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEP A Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Héléne, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me}
PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic,
M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Héléne a été élue Secrétaire.

DATE DE CONVOCAION
08.12.22

DATE D'AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 18
Votants : 18

Objet :
CREATION D'UN
POSTE D'ADJOINT
D'ANIMATION A
28/35^{ème}.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide :

- la création d'un poste d'Adjoint d'animation à temps non complet
(28/35^{ème}), à compter du 1^{er} février 2023.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze
décembre deux mille vingt-deux.

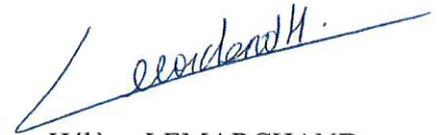
Le Maire,



Gérard KEP A.



La Secrétaire de séance,



Héléne LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.12.22

DATE D'AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 18
Votants : 18

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/072

L'an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEP A Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Héléne, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Héléne a été élue Secrétaire.

Objet :

MOTION
ASSOCIATION DES
COMMUNES
MINIERES DE
FRANCE.

La loi du 22 août 2021 « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets » intègre un volet sur le Code minier.

Malgré l'attente d'une réforme profonde et les amendements au projet initial apportés par le travail parlementaire, les évolutions relatives au Code minier demeurent très incomplètes.

La complexité des sujets relatifs aux risques anthropiques et environnementaux des exploitations minières exige une réforme ambitieuse pour créer le modèle minier français du 21^{ème} siècle.

Pourtant, les enjeux liés à « l'après-mine », notamment l'évolution du régime de responsabilité des risques miniers résiduels et de la fiscalité minière, demeurent totalement absents du projet porté par le Gouvernement.

De plus, le recours aux ordonnances gouvernementales démontre une restriction majeure de la concertation, pourtant nécessaire, avec les territoires et l'ensemble des parties prenantes dont l'Assemblée nationale et le Sénat.

Considérant l'importance d'une réforme en profondeur du Code minier pour répondre notamment aux problèmes de « l'après-mine » rencontrés par les collectivités locales et les citoyens,

Considérant que 10 % des communes métropolitaines sont concernées par une activité minière passée, représentant plus de 4,5 millions de personnes,

Considérant les exploitations minières en cours ainsi que le développement d'exploitations futures, notamment les « terres rares »,

Considérant les enjeux stratégiques mondiaux sur les matières minières et les énergies, ainsi que les exigences de protection des populations et de l'environnement,

Considérant l'absence de prise en compte des problèmes liés à « l'après-mine »,

Considérant que ce statu quo fait supporter aux collectivités locales les charges financières inhérentes aux risques miniers résiduels et aux dommages miniers à la place de l'Etat,

Le Conseil Municipal demande solennellement au Gouvernement d'ouvrir un véritable débat national sur le Code minier, afin de construire un modèle minier juste et responsable avec l'ensemble des acteurs locaux et nationaux.

Motion votée à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Affiché le

ID : 014-211405162-20221213-2022_072-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.12.22

DATE D’AFFICHAGE
08.12.22

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 18
Votants : 18

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2022/073

L’an deux mille vingt-deux,
Le treize décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h30).

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

CANDIDATURE AU
DISPOSITIF « 200
BRIGADES DE
GENDARMERIE ».

Monsieur le Maire présente à l’assemblée le nouveau dispositif initié par Monsieur le Président de la République, intitulé « 200 brigades de Gendarmerie ».

Cette initiative vise à soutenir la création de deux cents nouvelles unités d’ici cinq ans, afin de renforcer le maillage territorial, notamment en milieu rural.

Il précise, en outre, que chaque collectivité est appelée, si elle le souhaite, à se positionner pour demander une implantation sur son territoire.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal,

Considérant tout l’intérêt de cette démarche pour Potigny et les communes limitrophes,

Considérant le patrimoine immobilier dédié dont la Commune est propriétaire et qui répondrait parfaitement et immédiatement à l’accueil d’une brigade territoriale ou mobile,

Après en avoir délibéré,

Décide de soumettre aux services de l’Etat la candidature de la Commune pour accueillir une brigade de Gendarmerie dans le cadre du nouveau dispositif et charge Monsieur le Maire d’accomplir toutes démarches en ce sens.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quatorze décembre deux mille vingt-deux.

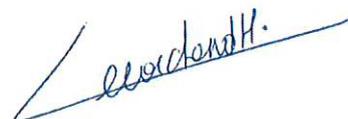
Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 14/12/2022
Reçu en préfecture le 14/12/2022
Affiché le
ID : 014-211405162-20221213-2022_073-DE

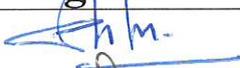
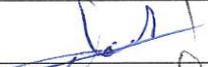
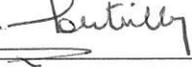
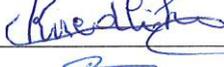
COMMUNE DE POTIGNY

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 décembre 2022

N°	Objet	Visa Préfecture
2022/059	Tarifs cantine municipale	14/12/2022
2022/060	Tarifs Suvez	14/12/2022
2022/061	Tarifs emplacements	14/12/2022
2022/062	Tarifs garderie	14/12/2022
2022/063	Tarif redevance chauffage	14/12/2022
2022/064	Tarifs funéraires	14/12/2022
2022/065	Tarifs location nacelle communale	14/12/2022
2022/066	Décisions modificatives budgétaires	14/12/2022
2022/067	Ouverture du quart d'investissement 2023	14/12/2022
2022/068	Abandon de créances (M. LEMONNIER John)	14/12/2022
2022/069	Ouvertures dominicales des commerces de Potigny pour l'année 2023	14/12/2022
2022/070	Augmentation durée hebdomadaire de travail, poste Adjoint technique	14/12/2022
2022/071	Création d'un poste d'Adjoint d'animation à temps non complet (28/35 ^e)	14/12/2022
2022/072	Motion Association des Communes Minières de France	14/12/2022
2022/073	Candidature communale au dispositif « 200 brigades de Gendarmerie »	14/12/2022

Présents lors de la séance :

NOM / Prénom	Signature
KEPA Gérard	
MAUNOURY Maryvonne	
BEREL Daniel	
BOUTEILLER Jacqueline	
BLAIS Patrick	
LEMARCHAND Hélène	
KNEDLIK Thérèse	
KISZKO Colette	
BENOIT Dominique	
DEFENOUILLERE Jean-Yves	
GASNIER Jean-Marie	
GEFFROY Jean-Claude	

FICHET-de-CLAIRFONTAINE M.-Neige	Amédée
DUNBAR Annick	Abunbar
PROSPER Isabelle	Isabelle
BESANÇON Anne-Gwenaëlle	
FAUCHER Ludovic	Ludovic
MARIE Jean-Baptiste	